



Aux responsables des arbitres de la CRA Fribourg
Cousset, le 27 février 2023

Inscription formation arbitres 2022-2023

Le formulaire d'inscription ci-joint (1 par club) est à compléter et à envoyer à cra-rsk@swissvolley-fribourg.ch jusqu'au **23 avril 2023** ainsi qu'une copie de la licence marqueur (si pas encore activée) et une copie de la preuve de paiement. Tout candidat qui **n'est pas marqueur se verra refuser cette formation**. Un groupe WhatsApp sera fait au plus tard le 24 avril pour les candidats afin de leur communiquer les diverses informations du moment. En parallèle, les candidats doivent s'inscrire en ligne dès que possible et **au plus tard le 23 avril 2023** sur le lien suivant : <https://swissvolley.triagonal.net/online/login/index.php>

Nous validerons les inscriptions sur triagonal (e-learning) et les candidats recevront un mail de confirmation. Ci-dessous le déroulement de la formation complète.

- Formation théorique, e-learning, **du 24 avril au 11 mai 2023**.
- Cours en visio français-allemand, **le 3 mai 2023 de 19h00 à 22h00**.
- Examen théorique, e-learning, **du 12 au 19 mai 2023**.
- Annonce des résultats théoriques, **au plus tard le 26 mai 2023**, par mail aux responsables. En cas d'échec, le candidat recevra également un mail, sera supprimé du groupe et sa formation s'arrêtera là.
- Cours pratiques, **les 3 et 24 juin de 9h00 à 12h00 à Farvagny – Pra novi (8FR9P3C6+W4)**
- **Durant l'été**, les candidats doivent s'entraîner (votre club organise un match amical par exemple).
- Examen pratique, **le 9 septembre 2023 toute la journée à Schmitten – Gwatt (8FR9V754+7F)**

Nous vous rendons attentif que chaque étape est **obligatoire**. Tout candidat absent peut être exclu.

Pour participer aux examens, les clubs **doivent inscrire une équipe par candidat jusqu'au 24 juin** à cra-rsk-secretariat@swissvolley-fribourg.ch

En cas de non inscription d'équipe, le candidat sera en échec. Le plan de jeux vous sera envoyé en semaine 33 ou 34. Tout candidat s'engage à arbitrer un pensum complet. Les candidats qui désirent un demi-pensum sont priés de nous en faire la demande jusqu'au 24 avril 2023 par mail à cra-rsk@swissvolley-fribourg.ch Passé ce délai, les candidats ne seront plus autorisés à siffler un demi-pensum.

La finance d'inscription à la formation d'arbitre qui s'élève à **CHF 170 par candidat** donne droit :

- A toute la formation théorique (triagonal-e-learning) et à tous les cours pratiques
- A l'examen pratique, experts, repas du midi à Schmitten
- Au matériel : Sifflet (manuel), cartons (jaune et rouge) et au polo officiel

Cette dernière devra être versée au plus tard le 24 avril 2022 sur le compte suivant :

IBAN CH49 0076 8011 0065 9230 0, Swiss Volley Région Fribourg - Caroline Legrand, Route des Gotes 24, 1744 Chénens (SVP un unique versement par club).

En espérant que cette formation arbitre 22-23 soit bénéfique dans vos clubs, nous vous souhaitons plein succès et nous vous adressons nos salutations sportives.

Erika Duc, Présidente CRA

